







# COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

# Extrait des délibérations de la séance du 26 septembre 2024

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, Mme Lecroq, M. Martin P-Y, Mme Pietri, Mme Paul, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura, M. Chabani, Mme Lagarde

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

- M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Troussel
- M. Blanchet donnant pouvoir à Mme Lecroq
- M. Taïbi donnant pouvoir à M. Sadi
- M. Molossi donnant pouvoir à Mme Thibault
- M. Dallier donnant pouvoir à Mme Paul
- M. Cranoly donnant pouvoir à M. Martin P-Y
- Mme Maroun donnant pouvoir à Mme Ségura
- M. Bluteau donnant pouvoir à Mme Choulet

#### **ÉTAIENT ABSENTS:**

M. Monot, Mme Chaumillon, M. Monany



ID: 093-229300082-20240926-2024\_09\_26\_011-DE

# Délibération n° 05-02 du 26 septembre 2024

PLANS À VOS PARCS ET CANOPÉE – CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS NATURALISTES, DE VALORISATION DU PATRIMOINE AGRICOLE ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN SEINE-SAINT-DENIS – SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

#### La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

## après en avoir délibéré,

- APPROUVE les conventions pluriannuelles 2024-2026 entre le Département et les organismes suivants : la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO-IDF), l'Office Pour les Insectes et leur environnement (OPIE), Planète Sciences et Vignerons Formateurs Animateurs Réalisateurs (VFAR), dont les projets sont ci-annexés ;
- ATTRIBUE au titre de l'année 2024 les subventions suivantes :
  - 66 000 euros à la Ligue de Protection des Oiseaux LPO-IDF;
  - 17 000 euros à l'Office Pour les Insectes et leur environnement OPIE ;
  - 10 000 euros à Planète Sciences ;
  - 11 360 euros à l'association Vignerons Formateurs Animateurs Réalisateurs VFAR.



Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le

ID: 093-229300082-20240926-2024\_09\_26\_011-DE

- CHARGE M. le Président du Conseil départemental de signer lesdites conventions au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental et et par délégation,

| Adopté à l'unanimité : 🗸             | Adopté à la majorité : | Voix contre : 0                          | Abstentions : 0                                       |
|--------------------------------------|------------------------|--|---|
| Date d'affichage du présent acte, le |                        | Date de notification du présent acte, le | Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le |

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.